

## PREFECTURE DE LA VIENNE

### INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n°2021-DCPPAT/BE-023 en date 11 février 2021, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours consécutifs du **Lundi 22 mars 2021 (9h00) au Vendredi 23 avril 2021 (12h00)**, dans les communes de MAGNÉ et de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE sur la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Président de la société EE SUD VIENNE, pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien composé de 4 éoliennes et 2 postes de livraison sur les communes de MAGNÉ et de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE, activité qui relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'installation comportant notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur cette étude d'impact, sera déposé en mairies de MAGNÉ et de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies de :

- MAGNÉ:

- lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- mardi/jeudi/vendredi de 8h30 à 12h

- CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE:

- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h
- vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h (à l'exception du 3 avril 2021)

Monsieur Bernard CHAIGNAUD retraité de l'éducation nationale, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 1er février 2021, recevra en personne à la mairie de MAGNÉ et de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE les observations du public :

- **MAGNÉ - lundi 22 mars 2021 de 9h00 à 12h00**

- **mardi 6 avril 2021 de 9h00 à 12h00**

- **vendredi 23 avril 2021 de 9h00 à 12h00**

- **CHAMPAGNÉ- SAINT- HILAIRE**

- **mardi 30 mars 2021 de 9h00 à 12h00**

- **vendredi 16 avril 2021 de 14h00 à 17h00**

**L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique, rappelées en annexe de l'arrêté, devront être observées lors de la consultation du dossier ou du dépôt des observations sur le registre.**

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront également pendant toute la durée de l'enquête :

- être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de MAGNÉ 86 160, 11 rue Anatole de Briey, siège principal de l'enquête;

**ou**

- être déposées sur le registre électronique d'enquête à l'adresse suivante : **enquete-publique-2355@registre-dematerialise.fr**

**ou**

- être déposées en se connectant sur le lien suivant: **<http://www.registre-dematerialise.fr/2355>**

Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique seront également consultables sur le site Internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – installations classées - éoliennes ») ainsi qu'à la préfecture de la Vienne (Bureau de l'Environnement, 7 place Aristide Briand 86000 POITIERS de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h) sur un poste informatique.

A l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Vienne – Bureau de l'Environnement et aux Mairies de MAGNÉ et CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés et mis à la disposition du public pendant un an sur le site Internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – installations classées - éoliennes »).

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne.

Des informations pourront être demandées auprès de la société EE SUD VIENNE 7 rue des Corroyeurs 67 200 STRASBOURG.- Mme Aurélie LACOSTE - Tél : 06 07 48 91 98 Mail : Aurelie.Lacoste@eno-energy.com